

# Le CASSIDEN

mai & juin 2021



## EDITO

Cassidennes,  
Cassidens,  
Chers amis,

Depuis un an, la perspective d'une sortie de la crise due au Covid-19 s'apparente au mirage d'une oasis dans le désert : plus l'exécutif lui court après, plus elle s'éloigne.

A l'heure où nous bouclons cette édition du Cassiden (mi avril), nous avons donc peu de visibilité quant à notre avenir proche ; le Président de la République a promis de rouvrir progressivement le pays à partir de la mi-mai... perspective qui risque de se voir contredite de nouveau par les faits.

Ainsi, concernant les manifestations prévues à Cassis en ce printemps 2021, nous avons décidé en concertation avec les vignerons de Cassis de reporter la fête du vin (prévue le 16 mai) pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.

Nous souhaitons maintenir le Printemps du Livre et la régata les Voiles de Cassis avec des jauges et un protocole adaptés. Evidemment, le contexte étant ce qu'il est, ces manifestations seront susceptibles d'être annulées au dernier moment, comme nous avons pris l'habitude de le faire, non sans peine, depuis près d'un an.

Concernant la vaccination, vous le savez, j'ai proposé à l'Agence Régionale de Santé de créer un centre de vaccination à Cassis à l'Oustau Calendal, et ce dès janvier dernier.

A ce jour, manifestement, l'ARS préfère créer de gros centres de vaccination comme au stade Vélodrome, que de multiplier les petits centres de proximité.

Ceci étant, pour pallier à ce manque et ne pas perdre de temps, nous nous sommes organisés autrement : Avec le Docteur Michel Garnier, responsable du centre de vaccination de la Maison médicale de garde de la TIMONE, nous permettons aux administrés éligibles cassidens qui le souhaitent, de se faire vacciner avec le vaccin Pfizer.

Début avril, ce sont les personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent, qui sont allées se faire vacciner à la Timone, dans les bus mis à disposition gratuitement par la ville, escortés par la Réserve Communale et le Centre Communal d'Action Sociale de Cassis.

Les inscriptions sont maintenant ouvertes pour les plus de 60 ans, et ensuite ce sera les plus de 50 ans, et ainsi de suite.

Encore et toujours, merci à chacun de respecter les consignes sanitaires et les gestes barrières ! Je croise encore de nombreuses personnes dans le village qui ne portent pas leur masque correctement; il ne faut pas de relâchement !

En cette période difficile et très longue, j'appelle les cassidens à être solidaires et attentifs, à s'occuper les uns des autres.

Et surtout restons optimistes !

**Danielle MILON**

*Maire de Cassis*

*Officier de la Légion d'honneur*

*Vice-Présidente du Conseil départemental*

*Présidente de Provence Tourisme*

*Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence*



# LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES. MODE D'EMPLOI - 20 ET 27 JUIN 2021

Les électeurs sont appelés aux urnes les **20 et 27 juin** pour renouveler les conseils régionaux et les conseils départementaux.



ÉLECTIONS  
RÉGIONALES ET  
DÉPARTEMENTALES  
**2021**  
20 & 27 JUIN 2021

## QUEL EST LE RÔLE DES ÉLUS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX ?

**RÉGION** : La région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences, notamment :

- dans le domaine du **développement économique** : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
- dans le domaine de **l'éducation et de la formation professionnelle** : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...

Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique ...

**DÉPARTEMENT** : Il exerce des compétences importantes :

- dans le domaine de **l'action sociale** : prise en charge de différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA).

- dans le domaine de **l'éducation** : pour la gestion des collèges.
- dans le domaine de **l'aménagement** : actions sur l'équipement rural, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie rurale. Mais également sur les ports maritimes de pêche, les transports routiers non urbains des personnes. Et aussi dans la compétence de la voirie, soit toutes les routes n'entrant pas dans le domaine public national.
- le département a également une **compétence culturelle** : création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, de musées ; protection du patrimoine
- aides très importantes aux associations dans toutes les disciplines...

## À CASSIS

- Les bureaux de vote de Cassis seront ouverts les dimanche **20 et 27 juin de 8h à 18h**. Les services municipaux mettront en place un protocole sanitaire dans chaque bureau de vote, qui assurera une sécurité optimale de vos conditions de vote.

Les 7 bureaux de vote de Cassis sont :

- Bureau 1 : Salles voutées
- Bureau 2 : Gymnase 1 (Espace jeunes)
- Bureau 3 : Gymnase 2 (Salle polyvalente)
- Bureau 4 : Ecole F. Mistral (Av E. Agostini)
- Bureau 5 : Ecole Leriche (Av A. Isnard)
- Bureau 6 : Stade du Pignier
- Bureau 7 : Collège des Gorguettes – Gilbert Rastoin

Le bureau de vote dont vous dépendez est noté sur votre dernière carte d'électeur. Vous pouvez également vous renseigner auprès du service des élections de la mairie. Vous devez vous présenter à votre bureau de vote avec **un justificatif d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que votre photographie figure sur ces titres) et votre carte électorale si vous la possédez. Il est possible de voter sans.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez toujours voter par procuration\*.

**Pour toutes informations sur les bureaux de vote et \*le vote par procuration vous pouvez contacter le service en charge des élections de la mairie - Tél : 04 42 18 36 35 ou retrouver plus d'informations sur le site internet de la ville : [cassis.fr](http://cassis.fr).**

**NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER POUR VOUS, ALLEZ VOTER !**

## TRAVAUX AVENUE JULES FERRY : L'ENTRÉE PRINCIPALE DE CASSIS REQUALIFIÉE

Grâce à l'aide financière précieuse de la Métropole Aix-Marseille-Provence, et du conseil de Territoire Marseille-Provence, nous poursuivons un programme d'aménagements et de réfection de Cassis.



En septembre 2020, nous nous sommes attaqués à l'une des entrées de Cassis : l'avenue Jules Ferry.

Ces travaux, indispensables d'aménagement, qui ont fait suite à un aménagement provisoire réalisée il y a quelques années pour mettre cette voie en sens unique, ont permis de requalifier l'entrée principale de Cassis. Les travaux se sont terminés le 26 mars dernier avec 15 jours d'avance !

Les objectifs étaient :

- d'élargir et maintenir une continuité des cheminements piétons,
- de matérialiser des alvéoles de stationnement tout en conservant le même nombre de places (42),
- de requalifier la chaussée sur sa partie basse afin de réduire la vitesse des automobilistes, tout en conservant une largeur de 5m en courbe pour conserver la circulation des bus de tourisme,
- de créer un réseau d'assainissement pluvial,
- de créer un réseau d'éclairage public avec conservation des candélabres existants,
- de remplacer les lauriers existants par 7 poiriers, 2 arbres de Judée en arbres d'alignement et 11 oliviers en pots,
- de poursuivre le traitement qualitatif des revêtements en fonction de l'éloignement du centre-ville :
  - trottoir en enrobe ocre, bordures en pierre reconstituée et bandes structurantes en pavés calcaire,
  - chaussée en enrobé scintillant.
- d'implanter du mobilier urbain (potelets et barrières) pour éviter le stationnement anarchique.

Le coût total de l'opération, de 1 320 000 euros, a été pris en charge par la Métropole, avec l'aide conséquente du département des Bouches du Rhône. Ce coin de Cassis est à la fois magnifique et fonctionnel, l'espace revalorisé, un site mis aux normes.



## POINT TRAVAUX

### RÉFECTION DE LA PELOUSE SYNTHÉTIQUE DU STADE DU PIGNIER JEAN TIGANA

- Le terrain comprendra :
  - un tracé «football à 11» avec nouvelles cages.
  - deux tracés «football à 8» avec nouvelles cages.
  - un tracé «rugby» avec poteaux.
- Réfection de la clôture avec filets pare-balls.
- Rénovation des vestiaires avec mise aux normes PMR.
- Remplacement des pylônes et éclairages du stade.

Début des travaux prévus le 31 mai  
Fin des travaux estimées le 3 août 2021.

### RÉOUVERTURE DU SENTIER DE PORT-MIOU

Les travaux de confortement sont terminés. Création d'un petit belvédère pour admirer la vue.

### NOUVEAU PROGRAMME DE 21 LOGEMENTS SOCIAUX « LES CARRIERS II »

Les travaux se poursuivent pour une durée de 16 mois environ.

### LES ESPACES VERTS

- Avenue Monseigneur de Belsunce, résidence des Hauts Cépages et entrée du parc Régis Vidal : création de prairies fleuries.



- Installation de nombreux décors sur le thème de la biodiversité (nids d'oiseaux, ruches, hôtels à insectes...) dans le jardin public, le jardin pédagogique de la Respelido, la Rocade Vence, le parc Régis Vidal, au niveau de la résidence Les Hauts-Cépages, ...

- Rond-point de la gendarmerie : réalisation d'un mur en pierre pour installation de la barque «Nino» et décoration sur le thème mer avec encre marine, bornes d'amarrage, galets... Un grand merci à la famille Brezzo, qui a légué à la ville le célèbre barque du non moins célèbre restaurant.
- Un jardin partagé de 400 m<sup>2</sup> environ de l'avenue Monseigneur de Belsunce sera disponible courant mai, pour un premier essai.

Ces décors sont fabriqués en régie par les agents du service des espaces verts.

# ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN !

## NE LES TOUCHEZ PAS ET SOYEZ TRÈS VIGILANT AVEC LES ENFANTS ET LES ANIMAUX !

Comme à chaque printemps, nous vous rappelons les bons comportements à adopter, pour éviter les risques dus à ses poils urticants.

En effet pour prévenir toute situation alarmante, il est conseillé de :

- tenir son chien en laisse et éviter les lieux où les nids sont abondants
- se munir d'une bouteille d'eau et d'un tissu pour se rincer ou rincer la bouche de son animal en cas de brûlure, et surtout, ne pas boire pour éviter l'ingestion des poils
- se rendre au plus vite chez le vétérinaire lorsque son animal est sujet à une inflammation.

- ne pas écraser les chenilles mortes et ne pas détruire ni manipuler les branches porteuses de nids (risques importants de brûlures graves)

Pour limiter l'impact sanitaire sans altérer l'équilibre de notre éco-système, il est recommandé d'utiliser des éco pièges qui, placés autour du tronc des pins, vont permettre de capturer les chenilles lorsqu'elles descendent pour aller s'enterrer. C'est une technique écologique (aucun insecticide) particulièrement recommandée dans les zones à risque ou sensibles (écoles, crèches, jardins d'enfants, hôpitaux...).

Des nichoirs à mésange peuvent également être posés si besoin. La mésange étant un prédateur naturel des chenilles processionnaires.

## DU CÔTÉ DE L'ENFANCE, PETITE ENFANCE

### INSCRIPTION DE VOS ENFANTS AUPRÈS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

Les inscriptions pour la garde des enfants dont les parents souhaitent faire appel à une assistante maternelle agréée, à partir de la rentrée de septembre 2021, sont possibles dès à présent. Les parents peuvent se procurer la liste des assistantes maternelles agréées de la ville en Mairie ou sur le site de la ville rubrique «Enfance/Petite enfance/Éducation», onglet accueil individuel. Les inscriptions sont à effectuer directement auprès de l'assistante maternelle concernée.

### OUVERTURE ET INSCRIPTIONS DE L'ALSH LA RESPÉLIDO :

Le centre aéré accueillera vos enfants du mercredi 7 juillet au mardi 31 août 2021 inclus.

**Les inscriptions pour les grandes vacances sont accessibles sur le portail familles** du lundi 31 mai au vendredi 4 juin.

Contact au guichet centralisé Enfance/Petite Enfance/Éducation

Tél. 04 42 18 35 73 ou 06 29 97 05 77.

### FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS :

- Les écoles : fin des classes le mardi 6 juillet au soir, rentrée scolaire le jeudi 2 septembre 2021.
- Le multi-accueil La Respérido : fermeture les 18,19 et 20 août 2021.

- Le LAEP (lieu d'accueil enfants parents) : fermeture le lundi 5 juillet, reprise le jeudi 2 septembre 2021.

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE, ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LERICHE-MISTRAL :

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 se font sur RDV auprès de la **Direction de l'Enfance/Petite Enfance/Éducation** au 04 42 18 35 70. Puis auprès de la directrice de l'école.

#### École maternelle CAP CANAILLE :

Tél. 07 86 64 60 04 / courriel : ecolematernellecassis@gmail.com

#### École élémentaire Leriche/Mistral :

Tél : 06 37 90 25 91 / courriel : ce.0130401r@ac-aix-marseille.fr

### INFORMATION DES CRÈCHES DU SUD

Afin de procéder à d'importants travaux de rénovation de la crèche «Les Canailous» située aux Brayes (transformation de la structure existante de deux sections en une structure moderne de trois sections), l'établissement fermera ses portes le vendredi 16 juillet au lieu du vendredi 23 juillet. Réouverture le 23 août.

## ACTIVITÉS SPORTS ET LOISIRS



### DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DE VOILE ACTIVITÉS DU MERCREDI :

Jusqu'au 30 juin de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 : Optimist (de 7 à 10 ans) et New Cat 12 (de 11 à 13 ans).

Inscriptions à partir du 31 mai à la Direction des Sports et Loisirs, de 8 h 30 à 12 h

Tél : 04 42 18 35 83 et **les après-midi inscriptions téléphoniques de 14 h à 16 h ou sur RDV** - ecoledevoile@cassis.fr

### STAGES, COLONIES D'ÉTÉ... C'EST LE MOMENT DES INSCRIPTIONS

**ATTENTION : les inscriptions ne seront effectives que sur remise des dossiers complets.**

#### LES STAGES DE VOILE

**Du 12 juillet au 27 août**

De 9h à 12h et/ou de 13h 30 à 16 h 30

Inscriptions à partir du 31 mai à la Direction des Sports et loisirs, de 8 h 30 à 12 h

Tél : 04 42 18 35 83 et **les après-midi inscriptions téléphoniques de 14 h à 16 h ou sur RDV** - ecoledevoile@cassis.fr

#### LES AUTRES STAGES

**\* Du 12 juillet au 6 août**

Stages sport vacances : de 7 à 13 ans  
De 8 h 30 à 12 h 00 : danse, tennis, équitation, sports collectifs,...

#### Stages multisports : de 7 à 10 ans

De 14 h à 17 h : tous les jours, un sport différent.

#### Stages sports et loisirs : de 11 à 14 ans

De 14h à 17h : Activités ludiques, culturelles et sportives.

*Au mois de juillet, possibilité de garderie entre 12h et 14h, uniquement pour les enfants en stages toute la journée (pique-nique à fournir par les parents).*

#### \* Du 9 août au 27 août

#### Stages multisports : de 7 à 13 ans

De 14h à 17h : tous les jours un sport différent.

Inscriptions à partir du 31 mai, de 8h30 à 12h (ou sur RDV l'après-midi).

Direction des Sports et Loisirs (Espace Sportif Sébastien D'Orso)

Infos : 04 42 18 35 84.

#### LES COLONIES ÉTÉ 2021

Pour les 7 à 11 ans : «La Magie des Parcs» (2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet).

#### ESPACE JEUNES (DE 12 À 17 ANS)

Espace sportif Sébastien D'Orso

Tél. 04 42 18 35 87.

Inscriptions sur place pendant les heures d'ouverture.

Jeux et activités diverses, mini-séjours encadrés par des éducateurs municipaux. Participation financière demandée pour certaines activités.

En période scolaire Mai et juin : Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30 - Mercredi et samedi de 14 h à 18 h 30.

Pendant les vacances d'été : du 7 juillet au 27 août, du lundi au vendredi de 17h à 20h. 2 nocturnes par semaine : activités nautiques, soirée jeux, tournoi de foot,...

### OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

Conseil Municipal

Le résumé de nos remarques sur le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 :

Un résultat 2020 positif lié à la vente du patrimoine de la villa Mauresque (2Millions) et un reste à réaliser très important (dépenses budgétées mais non réalisées pour plus de 3 millions d'euros) Une hausse de 177% des aides de l'état avec 2 675 976 euros de dotations et subventions pour compenser les pertes de recettes.

## TRANSPARENCE

**Le vote du compte administratif 2020 et du budget 2021 ont eu lieu en séance du conseil municipal du 29 mars 2021.**

**Le résultat 2020 est excellent malgré le contexte exceptionnel de crise sanitaire.**

Ceci étant, ce résultat n'est pas dû à la seule vente de la Ville Mauresque, pour 2M d'euros !

En effet, le produit de cette vente a été perçu en deux fois. Un million figurait déjà dans un exercice précédent et en 2020 il a fallu procéder au remboursement de la Région, qui avait à l'époque subventionné l'acquisition de ce foncier. Au final, le produit net de la vente imputé au budget 2020 représente environ 800K€.

#### Quant aux hausses des aides de l'Etat.

Il est inexact d'affirmer que les aides de l'Etat sont en hausse sous forme de dotation et subventions pour un montant de 2,6M €. Pour rappel, les aides de l'Etat (dotations globales de fonctionnement) étaient en 2008 de 1,2 M € et depuis 2020, elles sont de 0€!

Il s'agit en fait de **COMPENSATION** de la part de l'Etat au titre de la garantie de recette, ce qui est bien différent du régime des dotations subvention en comptabilité publique.

En fait, l'Etat compense les recettes propres de la commune que cette dernière n'a pas perçue du fait des mesures de confinement (perte de la taxe de séjour, du produit des jeux du Casino, exonération des AOT...).

**Concernant l'importance des restes à réaliser, tout est normal !**

Des sommes importantes sont inscrites dans le budget, qui doit prévoir et autoriser les dépenses. Toutefois la temporalité des travaux n'est pas toujours le même que celle du budget dont l'un des principes est l'annualité.

Sur les 3M € de reste à réaliser plus de 600K€ sont prévues au titre de la subvention à l'opérateur ERILIA afin de garantir un contingent de logements au bénéfice de la commune lors du prochain programme de travaux; de la même façon plus de 300K€ sont réservés pour l'extension de la Maison de Retraite Publique.

Certains travaux importants sont en cours, et de ce fait non encore payés au moment de l'arrêt des comptes : la rénovation des fontaines publiques, le Château de Port Miou ; d'autres travaux sont programmés mais non encore exécutés: la calade de l'Hôtel de Ville par exemple.

Un budget primitif de rigueur et de prudence en lien avec la pandémie mais sans ambitions.

Les élus du groupe « Cassis, un cap sur l'Avenir »

B. Mas- Fraissinet /S. Brunet/J.F.Favier/M. Figarella/J. Boyer

#### Enfin, la municipalité est très ambitieuse!

Le BP 2021 prévoit plus de 7M€ d'investissement sur la commune, dont la rénovation d'équipements structurants : Stade TIGANA, centre d'hébergement, isolation thermique de plusieurs bâtiments communaux, avec à la clef des économies énergétiques de fonctionnement, modernisation et extension de la vidéo surveillance et aussi lancement du Programme Pluri Annuel d'Investissement (PPI) de la réfection complète des équipements de la Calanque de Port Miou avec une haute exigence environnementale.

**Tout travaux relèvent d'une véritable vision d'avenir. Le patrimoine s'entretient au quotidien pour garantir son utilisation future, et la protection de l'environnement de Cassis sur terre comme sur mer, ce qui est notre ambition première.**

# UN AVANT GOÛT DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ\*



LA MUNICIPALITÉ VOUS PRÉSENTE LES ANIMATIONS DE SON PROGRAMME PRÉ-ESTIVAL.  
ZOOM SUR LES ORIGINES DE CES FÊTES QUI SONT DEVENUES «TRADITIONS» AU FIL DES ANNÉES.

## FÊTE DU VIN

Pour que «Cassis Fête son Vin» reste un moment convivial et festif et compte tenu du contexte sanitaire, la manifestation initialement prévue dimanche 16 mai est reportée.

La ville de Cassis et les vigneron s'engagent à la reprogrammer et à l'organiser dès que la situation le permettra.

## LES VOILES DE CASSIS

Les 21, 22 et 23 mai, vous pourrez admirer de magnifiques bateaux de tradition, des voiliers historiques, qui régateront samedi et dimanche dans la baie.



Cette régata labélisée AFYT (Association Française des Yachts de Tradition) est sans aucun doute, le rendez-vous incontournable des amateurs de vieux gréements ! (sous réserve)

## FÊTE DE LA MUSIQUE

En 1982, Jack Lang, alors ministre de la culture, Christian Dupavillon, architecte-scénographe et Maurice Fleuret directeur de la musique et de la danse imaginent une grande manifestation populaire qui permette à tous les musiciens de s'exprimer et de se faire connaître. C'est ainsi que la première Fête de la Musique est lancée le 21 juin 1982.

Cette année, pour renouer avec la tradition, nous souhaitons une fête conviviale, qui rassemblera des interprètes amateurs ou confirmés qui présenteront des compositions originales ou des reprises, dans des styles musicaux divers et variés (rock, jazz, classique...). Les musiciens qui souhaitent participer à la fête de la musique peuvent se rapprocher du service culture et animation au 0442 18 36 73 ou par mail v.peraldi@cassis.fr

## OUVERTURE DE LA BILLETTERIE POUR LE CONCERT DE JULIEN CLERC

Dans le cadre des Nuits de Cassis, le festival «Cassis en scène» propose un concert exceptionnel de **Julien Clerc le 16 Juillet, sur l'esplanade Aristide Briand à 21h** (concert assis 700 places), dans les conditions sanitaires adaptées du moment.

La billetterie sera ouverte à partir du 15 mai à l'Office de tourisme et mise en ligne sur le site de l'OT [www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com). Tarif : à partir de 50 euros

## LES EXPOS

### ◇ BIBLIOTHÈQUE :

«La mode» jusqu'au 23 juin

Invitation à la découverte de la mode. L'exposition fait référence aux codes vestimentaires d'une époque et d'une région.

### ◇ SALLES VOUTÉES :

• Exposition du Printemps du Livre, du 21 au 30 mai

### ◇ MUSÉE :

«Heinz Frotscher : Couleurs, lumière, peindre en liberté», jusqu'au 19 juin

Aquarelles remarquables de la collection du peintre Heinz Frotscher, passionné dès l'enfance par la peinture qu'il devra abandonner lors de la seconde guerre, ce qui bouleversera tout son avenir. En 1984, à sa retraite, il revient à sa passion : la peinture en toute liberté.



Sous réserve de la réouverture du musée et des salles d'expositions.

## LE PRINTEMPS DU LIVRE

Pour cette nouvelle édition, le Printemps du Livre se déclinera autour du thème «LIBERTÉ, J'ÉCRIS TON NOM», les 22, 23 et 24 mai.

Les amoureux de la littérature pourront assister à une programmation animée par Patrick Poivre d'Arvor, qui promet d'être riche en rencontres et échanges. Seront présents Didier Van Cauwelaert pour son livre «L'inconnue du 17 mars», Thibaut de Montaignu pour «La Grâce», Nathalie LEVY pour «C'est arrivé la nuit», JC BUISSON pour «Les Grandes figures de la droite», Eric NAULLEAU pour «Ruse», Philippe CAROIT pour «La malédiction de l'escargot», Eric NEUHOFF pour «Les romans d'avant», Ariane BOIS pour «L'amour au temps des éléphants», Valérie PERRIN pour «TROIS», EVA DARLAN pour «Les Bruits du cœur» et d'autres belles surprises. Cette année, les rencontres auront lieu Esplanade Aristide Briand.

Autour de la littérature, vous pourrez découvrir une exposition des œuvres du dessinateur et caricaturiste Plantu, dans les salles voutées, et assister, au cinéma du Centre culturel, à un cycle Claude Lelouch en présence du réalisateur. (sous réserve)



## DU NOUVEAU DU COTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME !

C'était une demande récurrente de la clientèle auprès des conseillers de l'Office de Tourisme de Cassis : il est désormais proposé aux visiteurs en séjour et aux cassisens de découvrir un peu plus largement les pépites de la région après avoir exploré le Parc national des Calanques et profité de tous les atouts du village ! Chaque semaine à partir du 24/06/2021 et jusqu'à la mi-septembre, 4 excursions d'une journée en compagnie d'un accompagnateur, seront proposées au départ de Cassis vers Aix en Provence (le mercredi), Les Baux de Provence (le jeudi), Porquerolles (le vendredi) et Le Beausset/Le Castellet (le mardi) avec des thématiques culture, gastronomie, terroir, mer, slow-tourisme... Réservation au comptoir de l'Office de Tourisme et sur [www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com).



## FÊTES DE LA MER

### FÊTE DE LA SAINT JEAN

La fête de la St Jean célèbre les moissons et la lumière. À cette occasion, un grand feu de joie doit être allumé sur la place centrale pour regrouper les villageois, à la tombée de la nuit. La coutume veut que ce feu soit protecteur des récoltes et que la fumée qui s'en dégage soit purifiante pour les villageois et les animaux.

Dans cette tradition ancestrale, le rôle des cendres était jadis également important. Ainsi les amoureux qui sautaient au-dessus s'assuraient que leur amour durerait encore toute l'année. Quant aux célibataires, ils devaient tourner 9 fois autour du feu pour s'assurer de rencontrer l'âme sœur. Et pour ceux qui voulaient s'assurer la prospérité, ils devaient jeter une pièce dans le feu et parvenir à la retrouver dans les cendres. Si c'était le cas, l'année serait confortable.

A Cassis, la fête de la St Jean aura lieu **vendredi 25 juin**. La soirée commencera dès 20h avec le défilé du groupe folklorique «La Poulido de Gémo» puis suivra le traditionnel pique-nique\* organisé par Cassis Animation, place Baragnon, pour finir par la bénédiction du Feu de la St Jean, à la nuit tombée, avec les danses traditionnelles de la St Jean : les danses «agraires».

\*Réservations auprès de Cassis Animation les 18, 23 et 25 juin de 9h à 12h pendant le marché, place de la République.



### FÊTE DE LA SAINT PIERRE

Lors de la fête de la St Pierre, les hommes de la mer sollicitent leur Saint patron pour les protéger contre les intempéries ainsi que contre toutes les catastrophes en lien avec la mer et demandent des pêches fécondes.

La traditionnelle fête des pêcheurs, qui aura lieu **dimanche 27 juin**, organisée par Cassis animation et la ville de Cassis, est toujours un moment fort de notre calendrier des fêtes votives. Cette année, après la messe, aura lieu la bénédiction en mer des bateaux et l'hommage aux disparus en mer avec la participation des bateliers du port de Cassis et des bateaux de promenade des calanques de Cassis, une commémoration toujours chargée d'émotion à laquelle les propriétaires de bateaux sont invités à participer.

## SURVEILLANCE DES PLAGES

Pour la saison balnéaire 2021, les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) des Sapeurs-Pompiers assureront comme tous les ans, la surveillance des plages de la «Grande Mer» et du «Bestouan» de 9h à 19h aux dates suivantes :

- les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 mai
- les samedi 8 et dimanche 9 mai
- du jeudi 13 au dimanche 16 mai
- du samedi 22 au lundi 24 mai
- les samedi 29 et dimanche 30 mai
- les samedi 5 et dimanche 6 juin
- du samedi 12 juin au dimanche 5 septembre
- les samedis et dimanches 11 et 12, 18 et 19, 25 et 26 septembre

**Plage de la grande mer** : 3 MNS (1 chef de poste et 2 équipiers) assureront la surveillance en semaine, les week-ends et les jours fériés. Cet effectif sera renforcé d'un MNS en juillet / août.

**Plage du Bestouan** : 2 MNS (1 chef de poste et 1 équipier) assureront la surveillance de la plage. Rappelons que la présence de ces Maîtres-Nageurs Sauveteurs ne doit pas empêcher la vigilance de tous ! Et que les plages de l'Arène et du Corton, considérées comme plages «sauvages», ne sont pas surveillées.

\* ATTENTION : EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, À L'HEURE OÙ NOUS IMPRIMONS CET ARTICLE NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE VOUS DONNER UNE PROGRAMMATION EXACTE. AUSSI, NOUS VOUS INVITONS À RETROUVER DES INFORMATIONS PLUS PRÉCISES SUR LE SITE ET LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE, QUELQUES JOURS AVANT CHAQUE MANIFESTATION.

## 12<sup>ème</sup> FORUM ANNULÉ

INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

### COMMUNIQUÉ DU SERVICE EMPLOI DU CCAS

En raison du contexte sanitaire, le Forum Intercommunal de l'Emploi de la Formation, prévu le 18 mai 2021, est annulé.

Néanmoins, le CCAS continue son action auprès des demandeurs d'emploi de Cassis. Grâce à leur partenariat avec toutes les entreprises inscrites sur le forum, le CCAS dispose d'offres d'emploi.

Les demandeurs intéressés sont invités à prendre contact avec le service emploi afin de convenir d'un RDV auprès de Nadia BILLON au 04 42 18 36 87.

### LES ACTUALITÉS DE LA FONDATION CAMARGO

«Propagations», les 13 et 14 mai  
Concerts et performances d'artistes en résidence à la Fondation Camargo pour la première édition du festival de musique Propagations, en partenariat avec le GEM (centre national de création musicale)

Entrée payante - Amphithéâtre, Fondation Camargo



«Rendez-vous aux Jardins», les 4 et 5 juin  
Au printemps, venez découvrir les jardins de la Fondation Camargo !

Dans le cadre de la 18<sup>ème</sup> édition des Rendez-vous aux Jardins, organisée par le Ministère de la Culture

«Concert jazz-tango » par la bandonéoniste Louise Jallu, le 17 juin  
Dans le cadre du Marseille Jazz des Cinq Continents.

En début de soirée - Sur réservation uniquement.

Fondation Camargo,  
15 avenue de l'Amiral Ganteaume  
Infos : <http://www.camargofoundation.org>

### SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'HÔTEL DE VILLE ET À LA MAIRIE ANNEXE PAR UN SYSTÈME DE CONTRÔLE

Afin de sécuriser les accès à la mairie et à la mairie annexe (place Baragnon), la municipalité a installé, depuis le 8 avril dernier, un système de contrôle d'accès composé de deux visiophones, aux portes des deux entrées principales.

Ce système de fermeture par ventouses maintient la porte fermée en permanence, empêchant toute intrusion intempestive.

Pour l'accès aux administrés, livraisons et toutes personnes étrangères à la collectivité, actionnez le bouton d'appel, vous serez renvoyé vers l'agent d'accueil.

Pour les personnes à mobilité réduite (PMR) un bouton d'appel en braille et boucle magnétique est disponible.

### OPÉRATION CALANQUES PROPRES : GRANDE JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Samedi 5 juin «Tous unis pour des Calanques Propres!» sur l'ensemble de notre littoral, de l'Arène à la Presqu'île!

Organisée par la Ville de Cassis.

Cette opération a pour vocation de sensibiliser aussi bien le grand public que les pouvoirs publics et privés aux déchets sauvages, ces déchets présents dans l'environnement naturel et urbain et qui finissent en mer.

Rendez-vous à 9h, plage de la Grande mer. Venez nombreux participer à cet événement citoyen, solidaire et convivial.

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.*

### DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS...

#### TAK'AWAY

Envie de pizza, de salade, de crêpe salée ou sucrée, de poulet à la broche, de panini ou encore de dessert fait maison ?



L'équipe du Tak'Away vous attend !

Drive, emporter ou en livraison. 6j/7 (fermé le mercredi) et 7j/7 en juillet-août. Midi et soir de 9h30 à 15h & de 18h à 23h. 1, av. Agostini. Infos : 04 42 01 32 98.

### BNI : LE 1<sup>ER</sup> RÉSEAU D'AFFAIRES AU MONDE ARRIVE À CASSIS EN 2021



Avec ses 9000 groupes dans le monde, répartis dans plus de 70 pays et ses dizaines de millions de recommandations échangées chaque année entre ses membres, le réseau BNI a choisi de créer un groupe dans notre commune.

Cette initiative Cassidaine, portée par des entrepreneurs motivés et solidaires, a vocation à rayonner bien au-delà de Cassis. Il s'adresse aux artisans, commerçants, restaurateurs, métiers de la communication, de la formation, de la santé et bien-être, services aux entreprises, avocats, métiers de l'immobilier...

La mission du BNI est la même depuis plus de 35 ans : aider le plus grand nombre possible d'entrepreneurs et de professions libérales à développer leurs activités grâce à une approche structurée et positive basée sur le marketing de recommandation.

Déjà plus de 40 groupes ont été lancés dans les Bouches-du-Rhône, et le succès est au rendez-vous.

Une seule règle : dans chaque groupe, chaque activité ne peut être représentée que par un seul membre. Cette non-concurrence est l'une des clés de la réussite de ce réseau pas comme les autres. Une réunion d'information a lieu tous les mercredis, de 7h30 à 9h, en direct en visio-conférence.

Sans engagement, c'est l'occasion de découvrir le projet ainsi que les membres qui ont d'ores et déjà décidé de rejoindre l'aventure.

Infos : Mehdi BENTAHILA : 06.71.09.79.91 ou mehdi.bentahila@yahoo.fr

### UNE CASSIDENNE SUR LE PLATEAU DE «THE VOICE»

Danielle, beaucoup de Cassidens la connaissent, elle et sa voix ! Cette passionnée de musique chante depuis plusieurs années. Ce qui lui a valu d'être conviée à se produire, sous son nom de scène, «Dan Goodbar», sur le plateau de THE VOICE (saison 10) sur TF1, le samedi 27 Février dernier. Nous la félicitons pour sa superbe prestation !



### LE MOIS DE L'ENTREPRENEURIAT CHEZ CASSIS COWORKING !

Savez-vous qu'il existe depuis 2 ans un endroit dédié aux entrepreneurs à Cassis ? Un endroit où les entrepreneurs aiment se retrouver pour travailler et surtout partager. À leur disposition, 5 bureaux privés, un open space avec une dizaine de places de travail et une belle salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes (quand la situation le permet). Ce sont aussi des services administratifs à la carte, des ateliers de formation et un accompagnement à la création d'entreprise.



À partir du 21 mai, Cassis Coworking, vous propose de participer gratuitement à des ateliers animés par ses experts. Ils vous livreront leurs astuces et vous communiqueront leurs bonnes énergies pour vous lancer avec entrain et sérénité. Rdv tous les vendredis pendant 1 mois de 9h à 10h15 autour d'un petit déjeuner.

Osez entreprendre, lancez-vous ! (Linda Allaili coach professionnelle) - 21 mai

- Démarrez votre auto entreprise en quelques clics (Pamoli services) - 28 mai
- Les astuces pour booster vos réseaux sociaux (Constance&Co) - 4 juin
- Développez votre potentiel commercial (Léa Bigard-Laurent -B2L) 11 juin
- La protection sociale du dirigeant (Yoann Provost-Agent Axa) - 18 juin



Infos/inscriptions dans page ACTUS sur [www.cassis-coworking.com](http://www.cassis-coworking.com) ou sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn.

Prestations et tarifs : Domiciliation : 55€/mois; Espace de travail en open space : 20€/jour ou 160€/mois; Bureau privé : 15€/h ou 70€ la journée ou 470€/mois; Salle de réunion : 180€/jour (tarifs ht). Contact : 06.21.31.82.08 ou par mail [caroline@cassis-coworking.com](mailto:caroline@cassis-coworking.com)

## ÉCHO DES ASSOCIATIONS



LA VILLE DE CASSIS VOUS PROPOSE  
Échanger | Partager | Apprendre | Progresser

**FORUM DES ASSOCIATIONS CASSIDAINES**  
SAMEDI 11 SEPTEMBRE  
9h-12h30 / ESPLANADE CHARLES DE GAULLE /  
VENEZ FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR PLUS DE 80 ASSOCIATIONS PRÉSENTES

### INSCRIPTIONS AU 10<sup>ÈME</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS CASSIDAINES.

La Ville de Cassis rappelle aux associations cassidaines qu'une inscription préalable est indispensable pour participer au prochain Forum des Associations. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi 27 mai au plus tard

en renvoyant la fiche d'inscription qui vous a été adressée par courrier, soit en renseignant le formulaire que vous trouverez sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr).

Le Forum des Associations Cassidaines aura lieu le **samedi 11 septembre de 9h à 12h30, Esplanade Général de Gaulle\***.

Cette manifestation permet aux associations de présenter par des démonstrations sur scène et sur stands, leurs activités, aux visiteurs qui peuvent ainsi découvrir leur diversité, en choisir et adhérer à l'une ou plusieurs d'entre elles.

Infos/inscriptions : 04 42 18 36 80 - [associations@cassis.fr](mailto:associations@cassis.fr)

### COMMUNIQUÉ DU LIONS CLUB DE CASSIS LES CALANQUES

Vous venez d'arriver à Cassis ! Vous aimez la lecture, le cinéma, le billard ? Ou bien la rando, le vélo, les voitures ? Mais encore la musique, l'œnologie ou la généalogie ? Vous êtes humaniste ? Et vous avez envie de vous lancer dans le bénévolat pour aider les plus défavorisés ?

Alors pour toutes ces raisons, rejoignez le «Lions Club de Cassis Les Calanques». Nous vous réserverons le meilleur accueil - Infos : 06 07 71 62 00.

### VIDE-GRENIER DU TROCALIONS\*

Le Lions Club de Cassis Les Calanques organise son vide-grenier «Trocalions», **dimanche 6 juin** dans le village. Infos : 06 86 27 34 74 / [ap.cassis@orange.fr](mailto:ap.cassis@orange.fr)

### JOUTES NAUTIQUES PROVENÇALES\*

Le Lions Club de Cassis Les Calanques organise son vide-grenier «Trocalions», **dimanche 6 juin** dans le village. Infos : 06 86 27 34 74 / [ap.cassis@orange.fr](mailto:ap.cassis@orange.fr)

Infos : M. Save de Bearecueil : 06 03 15 82 66 / [cerclenautiquecassis@sfr.fr](mailto:cerclenautiquecassis@sfr.fr)

### RENCONTRES CASSIDAINES DE PÉTANQUE \*

Les 4, 5 et 6 juin, la Boule de Cassis organise une prestigieuse manifestation de pétanque avec la participation des membres de l'équipe de France de pétanque, les entreprises partenaires et des membres de la Boule de Cassis.

### LE «RUGBY COVID» POUR LES COVID LONGS

Le Rugby Club et la Maison Sport et Santé de Cassis proposent la pratique de sport adapté pour les patients porteurs de COVID-Long. Des coaches sportifs formés dans le sport santé et le sport médical et titulaires d'un Brevet d'Etat et Licence STAPS, réalisent des entraînements en extérieur, au stade du Pignier Jean Tigana. Toutes les prestations sont gratuites, mixtes et pour tout âge. Infos : 06 63 45 80 43

### LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

L'antenne cassidaine est ouverte au public, les lundis et vendredis, de 9h30 à 11h30. Dépôt de dons aux heures d'ouverture. Vente de vêtements, maroquinerie, livres, jouets, jeux, bibelots, ...Espace Sébastien d'Orso (parking gratuit). Infos : 06 37 73 45 65.

*\* Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.*

